



**SOUS GROUPE DE TRAVAIL SUR LES AIRES
PROTEGEES ET LA FAUNE SAUVAGE EN AFRIQUE
CENTRALE (SGTAPFS)**

**COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX DE LA DEUXIEME REUNION DU
SGTAPFS**

Libreville, Gabon, du 25 au 27 février 2014

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa feuille de route, le Sous Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage en Afrique Centrale (SGTAPFS) a tenu sa deuxième réunion du 25 au 27 février 2014 à Libreville, République Gabonaise.

Cette réunion organisée par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), en collaboration avec le Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC) et avec l'appui technique et financier du projet GIZ et de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) visait les objectifs suivants :

- finaliser le guide sur la création des Aires Protégées Transfrontalières (APT) en Afrique Centrale;
- valider le cadre stratégique de la stratégie sous-régionale de gestion de la faune en Afrique centrale;
- échanger sur les outils pour l'analyse de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts, afin de voir comment les utiliser dans l'espace COMIFAC;
- échanger sur la mise en œuvre des Accords de lutte anti braconnage (LAB) : Accord LAB TRIDOM (Cameroun, Congo et Gabon) et de Accord LAB de N'Djamena (Cameroun, RCA et Tchad) ;
- faire le point sur la mise en œuvre du Plan d'Action pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF) pour la période 2012-2017;
- échanger sur la participation de la sous-région au Congrès Mondial de l'UICN sur les Parcs qui se tiendra à Sydney (Australie), du 12 au 19 Novembre 2014.

La réunion a été présidée par Monsieur IDIATA M. Daniel Directeur Général Adjoint de la faune et des aires protégées du Gabon et modérée par Messieurs Sébastien KAMGA KAMDEM et Augustin NGOLIELE respectivement, Responsable d'Aménagement et de Valorisation des Aires Protégées du RAPAC et Pilote du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC), assistés de Monsieur Chouaïbou NCHOUTPOUEN, Chargé de la Biodiversité et de la lutte contre la désertification au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Cet atelier a réuni les représentants des pays (Directeurs en charge de la Faune et/ou des Aires Protégées) de l'espace COMIFAC suivant: Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, São Tomé et Príncipe, et Tchad, des représentants des Coordinations Nationales COMIFAC du Congo et du Gabon, des représentants du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC), du Représentant du Secrétariat Général de la CEEAC, des représentants des Secrétariats Exécutifs de la COMIFAC et du RAPAC, des représentants des partenaires au développement (FAO, GIZ, JICA, ONUDC, UICN, WCS et WWF), des réseaux membres de la CEFDHAC (REFADD, REJEFAC), et des représentants des média (Afrique Environnement Plus et RECEAC).

Le rapportage a été assuré par Dr. Ibrahim LINJOUOM, Sous Directeur de la conservation de la faune, au Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun et Monsieur BEMADJIM NGAKOUTOU ETIENNE, Conservateur du Parc National de Sena-Oura, représentant le Directeur des Parcs Nationaux, des Réserves de Faune et de la Chasse, au Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad.

Les travaux de l'atelier se sont articulés autour des points suivants :

- Session 1 : Cérémonie d'ouverture ;
- Session 2 : Questions nécessitant un examen approfondi ;
- Session 3 : Questions d'informations ;
- Session 4 : Cérémonie de clôture.

1. CEREMONIE D'OUVERTURE

Placée sous l'autorité de Monsieur **Léandre Brice MEYE**, Directeur Général de la Faune et des Aires Protégées, représentant le Ministre de la Forêt, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles de la République Gabonaise, la cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions prononcées par les personnalités ci-après :

- Monsieur **OKADA Atsushi**, Représentant de la JICA (siège) ;
- Monsieur **Chouaibou NCHOUTPOUEN**, représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC empêché ;
- Monsieur **Léandre Brice MEYE**, Directeur Général de la Faune et des Aires Protégées, représentant le Ministre de la Forêt, de l'Environnement et de la Protection des Ressources Naturelles de la République Gabonaise empêché.

Prenant la parole, Monsieur OKADA Atsushi, représentant de la JICA, a tout d'abord manifesté sa satisfaction pour la tenue de la deuxième réunion du sous groupe de travail sur les aires protégées et la faune sauvage en Afrique Centrale et a exprimé sa joie pour sa participation à cette importante rencontre. Il a rappelé que la JICA soutient les activités de la COMIFAC depuis 2011 et compte continuer son appui à la COMIFAC et ses pays membres. Il a souligné que la JICA est disponible pour échanger en marge de cette réunion avec la COMIFAC pour identifier les futurs axes de collaboration avec le Secrétariat Exécutif de cette institution. Il a enfin invité tous les participants à mettre un accent sur les discussions constructives afin de maximiser les bénéfices de l'atelier.

Dans son allocution circonstancielle, Monsieur Chouaibou NCHOUTPOUEN, représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a d'abord souhaité la bienvenue et un agréable séjour aux délégués à Libreville. Puis, il a remercié les autorités de la République Gabonaise d'avoir accepté abriter cette réunion. Dans cette même veine, il a réitéré la gratitude de la COMIFAC à tous les partenaires qui ont contribué à l'organisation de cette deuxième réunion du Sous-Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage en Afrique Centrale, notamment la JICA et la GIZ. Il a ensuite salué la présence des représentants de la JICA venus du siège à Tokyo et la présence des représentants de l'Office des Nations Unies pour la lutte contre la Drogue et le Crime (ONUDD). Il a par la suite insisté sur l'ampleur de la criminalité faunique dans la sous région et les mesures que la COMIFAC et ses pays membres ont engagé pour faire face à ce fléau. Il a cité entre autres le Plan d'Action des pays de l'espace COMIFAC pour le Renforcement de l'Application des Législations Nationales sur la Faune Sauvage (PAPECALF) adopté en 2012 par le Conseil des Ministres de la COMIFAC, le Guide de création des aires protégées transfrontalières (APT) et la stratégie de gestion de la faune en Afrique centrale en cours d'élaboration. Le représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC s'est également félicité de l'engagement des Etats Membres à affronter de manière concertée ce fléau en prenant plusieurs initiatives allant, de la création et à la gestion des aires protégées transfrontalières à la signature des protocoles d'Accord de lutte anti braconnage (LAB). Pour terminer, il a rappelé les objectifs de cette deuxième réunion du sous groupe et invité les participants à examiner avec diligence les différents points inscrits à l'ordre du jour a souhaité plein succès aux travaux.

Dans son mot d'ouverture Monsieur Léandre Brice MEYE, a tout d'abord remercié le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC d'avoir choisi le Gabon pour abriter cette importante rencontre. Il a par la suite souhaité la bienvenue et un agréable séjour aux participants en terre gabonaise. Il a rappelé que cette activité cadre bien avec les objectifs du pilier Gabon Vert contenu dans le plan stratégique Gabon émergeant auquel le Chef de l'Etat accorde une très grande importance. Ensuite, il a remercié la JICA et la GIZ qui ont appuyé l'organisation de cette importante rencontre. Enfin il a rappelé les résultats attendus au bout des trois des travaux tout en invitant les participants de ménager aucun effort pour l'atteinte de ces résultats qui seront bénéfiques à la sous région. C'est sur ces mots qu'il a déclaré ouverts les travaux de la deuxième réunion du sous groupe de travail sur les aires protégées et faune sauvage en Afrique centrale.

2. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Le quorum étant atteint, les travaux se sont poursuivis par la mise en place du bureau qui se compose ainsi qu'il suit:

- Président (Gabon) Monsieur **IDIATA M. Daniel**, Directeur général adjoint de la faune et des aires protégées ;
- Vice-président (RCA): **Jean Baptiste MAMANG-KANGA**, Directeur de la Faune et des Aires Protégées, au Ministère de l'Economie Forestière, de l'Environnement et du Tourisme ;
- Rapporteurs:
 - (Cameroun): **Dr. Ibrahim LINJOUOM**, Sous Directeur de la conservation de la faune, au Ministère des Forêts et de la Faune;
 - (Tchad): **BEMADJIM NGAKOUTOU ETIENNE**, Conservateur du Parc National de Sena-Oura, représentant le Directeur des Parcs Nationaux, des Réserves de Faune et de la Chasse, au Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques;
- Modérateurs : M. **Sébastien KAMGA KAMDEM**, RAVAP/RAPAC et M. **Augustin NGOLIELE**, Pilote du GTBAC.

Après la mise en place du bureau, les travaux se sont poursuivis en plénière et en groupes de travail suivant les points inscrits à l'agenda. Les participants :

- ont suivi la présentation du projet de guide sur la création des aires protégées transfrontalières en Afrique Centrale faite par M. Chouaibou NCHOUTPOUEN et ont échangé profondément sur ce document à travers deux groupe de travail en vue de sa finalisation et sa validation en plénière ;
- ont suivi la présentation de Monsieur Motohiro HASEGAWA, Représentant la JICA sur les expériences de JICA en Malaisie sur la gestion des aires protégées ;
- ont suivi la présentation du cadre stratégique (Vision, objectifs, axes stratégiques et produits) de la stratégie de gestion durable de la faune en Afrique centrale faite par Monsieur Jean-Claude NGUINGUIRI, Représentant du Consultant en charge de l'élaboration de cette stratégie et ont examiné ce cadre stratégique en vue de sa validation ;
- ont suivi également deux communications faites par les représentantes de l'Office des Nations Unies pour la lutte contre la Drogue et le Crime (ONUDC) sur la boîte à outils pour l'analyse de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts par **Mme ASMA SAINKOUdje** et sur les Perspectives de coopération entre l'ONUDC et les pays de la COMIFAC dans la lutte contre la criminalité aux espèces sauvages par **Mme Volha KUZMIANOK**;
- ont fait un état de lieu de la mise en œuvre du PAPECALF depuis la dernière réunion de novembre 2013 dans les huit pays représentés aux travaux et au niveau sous-régional. Ainsi, ils ont suivi les présentations faites par les représentants des pays, de WWF et de la COMIFAC;

- ont suivi la présentation du projet de Conservation de la Biodiversité en Forêt Tropicale à travers la Coexistence Durable entre l'Homme et l'Animal par Dr. Alfred NGOMANDA, consultant de la JICA ;
- ont suivi une présentation de Monsieur **Bourges DJONI DJIMBI**, Coordonateur par intérim du TRIDOM sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord LAB TRIDOM entre le Cameroun, Congo et Gabon en vue de l'actualisation de la feuille de route pour la mise en œuvre de cet Accord ;
- ont suivi une communication du **Dr. Ibrahim LINJOUOM** sur la situation de l'Accord LAB de Ndjamena entre le Cameroun, la RCA et le Tchad en vue de l'identification des actions prioritaires à mener pour accélérer la mise en œuvre de cet Accord ;
- ont été informés sur les enjeux du Congrès Mondial de l'UICN sur les Parcs qui se tiendra à Sydney (Australie), du 12 au 19 Novembre 2014 et l'état d'avancement de la préparation de la participation de la sous région à cet évènement.

3. RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Au terme des travaux, les participants à la deuxième réunion du Sous-groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage en Afrique Centrale (SGTAPFS 2) ont formulé les résolutions et recommandations suivantes :

3.1. Résolutions

Le SGTAPFS2 :

1. valide le guide de création des APT finalisé au cours de sa deuxième session;
2. valide le cadre stratégique de la stratégie de gestion durable de la faune sous réserve de l'intégration des amendements et observations apportées.
3. reformule le titre de la stratégie de gestion durable de la faune comme suit : « Stratégie sous régionale pour l'utilisation durable de la faune sauvage par les communautés autochtones et locales des pays de l'espace COMIFAC » ;
4. valide les feuilles de route actualisées pour la mise en œuvre des Accords LAB (TRIDOM et la Tripartite Cameroun-RCA-Tchad) ;
5. Prend acte de la boîte à outils pour l'analyse de la criminalité liée aux espèces sauvages et aux forêts ;
6. Prend acte des propositions faites pour la participation de la sous région au Congrès Mondial de l'UICN sur les Parcs en Novembre 2014

3.2. Recommandations

Le SGTAPFS2 recommande :

A la COMIFAC de:

- éditer le guide de création des aires protégées transfrontalières en Afrique centrale ;
- superviser la finalisation de la Stratégie sous régionale pour l'utilisation durable de la faune sauvage par les communautés autochtones et locales des pays de l'espace COMIFAC;

- suivre la mise en œuvre des feuilles route pour la mise en œuvre des Accords LAB (TRIDOM et la Tripartite Cameroun-RCA-Tchad) ;
- préparer la participation de la sous région au Prochain Congrès Mondial de l’UICN sur les parcs.

A la FAO de :

- suivre la finalisation par le consultant de la stratégie sous régionale pour l’utilisation durable de la faune sauvage par les communautés autochtones et locales des pays de l’espace COMIFAC en tenant compte des amendements et observations du STGAPFS2.

Au RAPAC de:

- examiner la possibilité de célébrer conjointement la journée des aires protégées d’Afrique centrale à la date du 3 mars qui vient d’être adoptée comme journée internationale de la vie sauvage.

Aux pays (DFAP) de:

- prendre les dispositions nécessaires pour favoriser l’appropriation et la mise en œuvre du PAPECALF par les structures existantes qui traitent des questions relatives au renforcement de l’application de la loi faunique ;
- préparer la participation de leur pays au prochain Congrès Mondial de l’UICN sur les Parcs ;
- sensibiliser les autorités nationales en charge des forêts et de la faune en vue de formuler la demande d’appui pour l’utilisation de la boîte à outils pour l’analyse de la criminalité liée aux espèces sauvages et forêts, auprès du Secrétariat de la CITES avec copie à l’Office des Nations Unies pour la lutte contre la Drogue et le Crime (ONUDD).

Le SGTAPFS remercie les autorités de la République Gabonaise pour leur hospitalité et pour avoir permis la tenue de ses assises à Libreville ; exprime sa gratitude aux partenaires financiers notamment la GIZ et la JICA pour leurs appuis multiformes et les exhorte à continuer à appuyer la mise en œuvre de sa feuille de route. Le SGTAPFS remercie enfin le Secrétariat de l’Office des Nations Unies pour la lutte contre la Drogue et le Crime pour sa participation à sa deuxième réunion et souhaite voir cette collaboration se renforcer.

Fait à Libreville, le 27 février 2014

Les Participants